

## **Compte rendu du CA du 04/09/21**

### **Préparation de l'AG du 11 septembre 2021**

**Présents** : Geneviève Graff, Sylvie Maj, Philippe Maire, Michel Bouvet, Jean Do Loubignac, Sophie Loubignac, Philippe Marion.

Absents excusés : Jean Claude Lapeyre, Dominique Baumle, Patricia Allier

Assistait : Raymond Drusian

#### **1-Point sur les finances**

Le compte de résultat de l'année 2020 montre un débit de 2000€

Cependant le compte courant a un solde positif de 3260€ et le livret A contient 15747€, soit près de 19000€ disponibles.

Il est noté une difficulté, de la part de l'administration, pour parvenir à payer les musiciens en temps partiel suite à l'annulation des concerts (dispositif d'aide dans le cadre du COVID-19).

#### **2- Renouvellement CA**

Deux membres sont à renouveler, Jean Claude Lapeyre et Sophie Loubignac, le CA propose de repousser ces renouvellements à la prochaine AG qui aura lieu le 22 mars 2022.

Il est noté la candidature d'Emilie Monaco.

#### **3-Cotisation**

Les choristes qui ont réglé leur cotisation et les frais musicaux pour 2020/2021, soit 15+145€ n'ont que la cotisation de 15€ à régler pour l'année 2021/2022. Ceux qui veulent tout de même payer à nouveau les frais musicaux peuvent bien entendu faire un don à l'association.

Ceux qui n'ont rien réglé l'année dernière doivent tout de même s'acquitter de la cotisation de 15€ en plus de celle de cette année.

Le Président,

Philippe MAIRE